

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-DIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Mai 2010

L'éditorial

Vous aimez vos enfants. Vous aimez vos fils et vos filles. Vous voulez pour eux le meilleur, le plus vrai et le plus beau. Nous essayons de vous aider en ce sens, avec plus ou moins de succès.

Alors, je me permets de vous conseiller de lire ou relire les textes d'André Charlier.

« André Charlier, directeur d'école, enfoncé jusqu'au cou dans les tâches temporelles n'appartenait à aucun clan, aucun parti, mais devant la décadence des êtres et des institutions, il n'eut jamais d'autre désir que de reconstruire les âmes et de reconstruire la France ». (Paroles de toujours, Editions Racines n° 10)

Parler des frères André et Henri Charlier, c'est évoquer l'école des Roches, c'est évoquer Maslacq, c'est évoquer le collège de Normandie, c'est évoquer le Mesnil-Saint-Loup où ils reposent tous les deux aux côtés du R.P. Emmanuel. C'est encore évoquer les figures de Jean Madiran, de Dom Gérard, du Père de Chivré, d'Albert Gérard... et de tant d'autres !

Mais parler d'André Charlier, c'est évoquer surtout toute une vie consacrée, de 1921 à 1962, à une œuvre de formation de la jeunesse, qui trouvera sa forme achevée dans le cadre très favorable des Roches, où l'ordre matériel et moral est en partie confié à de grands élèves : les « Capitaines ». C'est à ces derniers qu'André Charlier adressera à partir de septembre 1942, ses « Lettres », réunies aujourd'hui en recueil sous le titre **Lettres aux Capitaines**. Le professeur de philosophie est alors Jean Madiran, futur fondateur de la revue *Itinéraires* à laquelle André Charlier apportera sa contribution.

1964 voit la parution aux Nouvelles Éditions Latines du recueil de ses principaux écrits circonstanciels, **Que faut-il dire aux hommes**, couronné par l'Académie Française. C'est en 1971, qu'André Charlier s'éteint le 8 août, rue des Martyrs. Il est enterré au cimetière du Mesnil-Saint-Loup. Le Père de Chivré prononce l'homélie funèbre.

Mais, outre les « *Lettres aux capitaines* » et « *Que faut-il dire aux hommes* », il est un autre recueil de textes dont je vous recommande vivement la lecture, et qui vient de faire l'objet d'une nouvelle publication aux éditions Sainte-Madeleine ; ce sont ses « **Lettres aux parents** ». Ce sont les lettres qu'André Charlier adressa aux parents de ses élèves entre 1943 et 1957. Elles sont exigeantes, rudes et sévères parfois, mais tellement justes qu'il n'y a rien à y changer aujourd'hui. Leur lecture vous fera parfois tousser un peu mais, si vous voulez vraiment le meilleur pour vos enfants, vous ne pourrez que reconnaître qu'il a raison aujourd'hui plus encore qu'hier !

En guise d'introduction, voici la présentation faite dans cette récente édition de ces lettres aux parents, ainsi qu'un échantillon des thèmes abordés dans ces lettres.

ANDRÉ CHARLIER, directeur d'une école libre à Maslacq (Hautes-Pyrénées), à laquelle il entendait maintenir son caractère de liberté, proposait aux élèves comme aux professeurs les formules de la plus haute exigence. Renonçant à un système de discipline obtenu de l'extérieur par l'artifice des « pions », il demandait aux grands élèves de faire régner autour d'eux un certain ordre, où puissent s'épanouir la culture de l'esprit, la pratique des vertus morales la loyauté, l'énergie, la pureté. Et par-dessus tout la vie de la grâce dans les âmes.

André Charlier n'hésitait pas à demander beaucoup aux jeunes gens dont il avait la charge : « Vous êtes sollicités de bien des manières ; ayez soin de toujours répondre à l'appel le plus haut »... Vous aussi, semble-t-il dire dans ces lettres aux parents, et cela vaut pour les parents d'élèves de toutes les écoles ; c'est à ce prix seul que vous participerez en France à cette renaissance des élites que vous appelez de vos vœux.

Les thèmes abordés dans ces lettres aux pa-

rents ? Du bon usage de l'argent - Demain, des âmes hautes - La nécessaire hiérarchie des valeurs - Il y faudra d'héroïques vertus - D'abord l'Esprit - L'impérieuse soumission au Réel - La famille est à reconstruire - Former de nouvelles élites - La qualité des vertus humaines - Éveiller la sensibilité aux choses de l'esprit - L'École réclame des sacrifices - Vérités contingentes, vérités éternelles - Un enfant, c'est d'abord une âme.

Nos enfants sont appelés à devenir des hommes et des femmes de valeur, et parmi les maîtres que nous pouvons leur donner et que nous devons d'abord nous donner à nous-mêmes, il ne faut pas hésiter à choisir les plus exigeants.

Saint mois de mai, à la suite de la Vierge Marie, la Femme qui fut la plus fidèle à toutes les exigences divines.

Le Seignadou

**En la fête de l'Ascension de Notre Seigneur,
le jeudi 13 mai 2010 à 15h00**
**Monsieur l'abbé Le Noac'h vous invite à assister à la
représentation théâtrale de la comédie d'E. Labiche**
Un chapeau de paille d'Italie (1851)
que produiront les élèves de Seconde



A l'occasion de la journée du Centenaire organisée à Ecône par le district de Suisse de la Fraternité Saint-Pie X, le lundi 28 juin 2010, pour commémorer le décret *Quam singulari* du pape saint Pie X au sujet de la communion des enfants (publié le 8 août 1910), M. l'abbé Le Noac'h offre une quinzaine de places aux enfants de chœur de la paroisse désireux de répondre à cette invitation pour la gloire et l'honneur de Jésus-Hostie.

Le couvert et le toit sont pris en charge par l'organisation pour tous les enfants et les jeunes de moins de 16 ans pour « symboliser la gracieuse générosité de la Providence qui donne tout et ce chaque jour ».

Le programme de la journée du 28 juin est le suivant:

- 9h30 : messe solennelle par S. Exc. Mgr Fellay
- 11h45 : déjeuner
- Après-midi : pèlerinage à saint Maurice
- 19h00 : dîner
- 22h00 : repas et veillée

Le lendemain aura lieu la messe d'ordinations sacerdotales d'un paroissien et de quatre anciens élèves, dans la prairie du séminaire d'Ecône, à 9h00.

=> Les réservations sont à déposer au secrétariat des Carmes avant le lundi 10 mai 2010. Elles seront honorées selon l'ordre de réception...



Sur la table de presse des Carmes

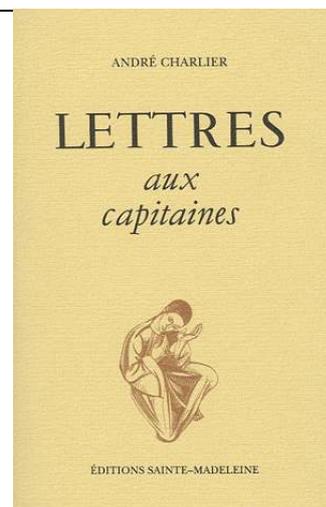
Deux ouvrages réédités d'André Charlier

Lettres aux parents

10 €

Lettres aux capitaines

7,50€



Grande Kermesse de l'école Saint-Joseph-des-Carmes

le dimanche 30 mai 2010

Avec le mois de mai, nous entrons dans le sprint final de la préparation de la Kermesse de l'Ecole qui aura lieu, osons le rappeler, le dimanche 30 mai.

Vous trouverez, inséré au présent Seignadou, un tract annonçant le programme de la journée et précisant les modalités de repas proposées. Nous attirons l'attention des amateurs de notre paella maison sur la nécessité de s'inscrire préalablement, avant le 23 mai, à l'aide du coupon figurant au bas de ce tract.

Nous recherchons une **quinzaine d'adultes qui confier ou partager la responsabilité d'un stand**. Il s'agit de veiller à sa mise en place et à organiser, seul ou avec des aides, son animation au long de l'après midi. Plus nous aurons de volontaires, plus les divertissements seront variés et moins les sujétions de permanence seront longues pour chacun. La mobilisation du plus grand nombre sera l'un des facteurs majeurs de réussite. Comptant sur votre participation et votre générosité, nous convions les personnes intéressées à prendre contact avec le Frère Jean-Baptiste ou M. Rivière au plus vite. Une « répétition générale » est d'ores et déjà programmée le samedi 29 mai à 14h00 à l'école afin de régler les derniers détails et répondre aux ultimes questions.

Nous rappelons auprès des personnes qui ne l'auraient pas déjà fait qu'elles peuvent déposer dès que possible leurs lots au secrétariat de l'école.

Nous reconduisons le système de tickets à acheter le jour même auprès de la caisse centrale. Ces tickets permettront avant tout de jouer aux divers stands. Mais ils pourront également servir, au même titre que la monnaie fiduciaire, pour payer les boissons de la buvette ou les gâteaux. Nous rappelons également que la participation aux jeux proposés par les stands sera sanctionnée en cas de réussite soit par l'attribution de points gagnants permettant

l'échange contre des lots soit, pour quelques stands destinés aux plus petits, par l'octroi immédiat de l'objet convoité !

Une **réunion consacrée à l'emballage des petits lots destinés aux stands des plus petits est proposée le 7 mai prochain** à 13h45 en salle à manger des professeurs. Tâche un peu fastidieuse lorsque réalisée seul mais qui devient si plaisante et efficace en collectif ! (contact auprès de Mme Robiez au 04.68.69.29.60)

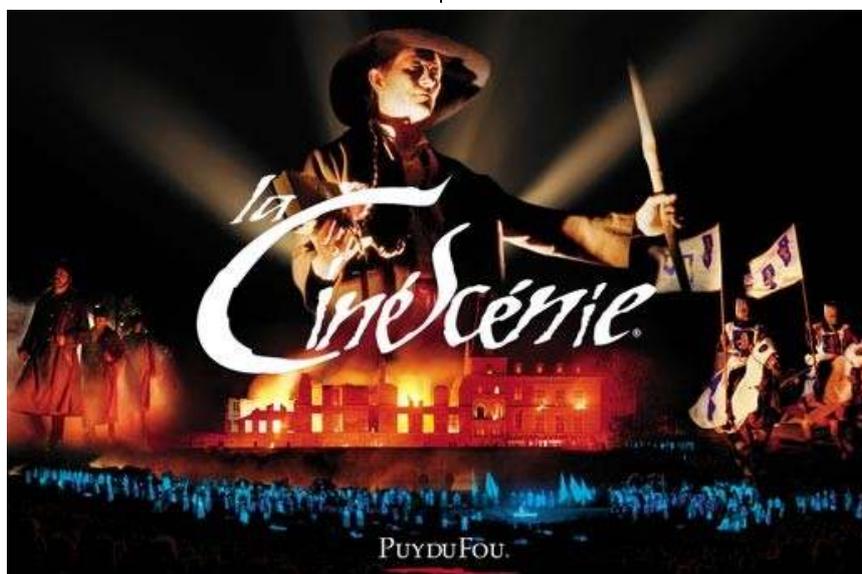
Le stand « vente de vêtements » rappelle que les dons de vêtements doivent être déposés auprès de Mme Burguburu ou au secrétariat de l'école pour le 15 mai au plus tard afin de faciliter la préparation de la vente.

Par ailleurs les guides se proposent de tenir une garderie ouverte dès le début de l'après midi pour la sieste des tout-petits et des animations pour les jeunes enfants dans la cour du primaire.

Signalons enfin que la vente de tickets de tombola a débuté il y a quelques semaines. Elle se poursuivra jusqu'au tirage prévu en fin de kermesse. Un premier prix exceptionnel devrait nous inciter à offrir un accueil chaleureux à nos « petits vendeurs » si entreprenants. Un séjour au Puy du Fou, un des rares endroits de France où les familles de nos convictions, si sensibles au beau et à l'Histoire glorieuse de notre Pays, puissent encore se divertir ! Ce séjour propose un accès pour deux jours au Grand Parc® (il faut bien ça pour espérer tout voir) et une soirée pour assister à la célèbre Cinéscénie®, le tout offert à une famille nombreuse ou à une famille, moins nombreuse, mais ayant beaucoup d'amis!

Nous vous attendons toutes et tous le 30 mai en nombre, n'hésitez pas à mobiliser votre famille et vos amis. Cette journée doit être une vraie réussite pour notre Ecole.

A. Rivière



dossier spirituel : le sacrement de la Miséricorde (2)

« Nous n'avons que trop l'habitude d'avaler nos grâces sans les mâcher »¹ s'indignait le Père Faber ! Force est de constater que nous ne prenons que rarement la peine de réfléchir sur les grâces que Dieu nous envoie : d'abord pour L'en remercier, ensuite pour en découvrir toutes les richesses et se confondre dans une véritable adoration devant la Miséricorde divine.

Car – pour nous en tenir au sujet qui est le nôtre –, remettre réellement les péchés, c'est-à-dire faire que quelque chose qui « était » ne « soit » plus (ou n'ait pas été !), est plus « difficile » que créer « ex nihilo » (à partir de rien) : « La véritable rémission dépasse la création d'aussi loin que l'amour dépasse la justice. C'est l'amour qui permet à Dieu de se dresser et de déclarer, sans blesser la vérité et la justice, que la culpabilité n'existe plus ». ²

Vraiment le sacrement de pénitence est quelque chose de grand et mérite qu'on l'envisage autrement qu'une sorte de coup de balai ou de brosse pour « nettoyer » l'âme : puisqu'il est essentiellement – et plus que tout autre – source de Vie ! « Les sacrements continuent parmi les hommes les gestes par lesquels Jésus nous a exprimés son amour. Et si tous sont porteurs de la Vie que Dieu veut nous communiquer en surabondance, si tous sont signes de cette surabondance d'amour du Cœur de Jésus envers nous, en aucun d'eux cet amour n'exprime mieux son infinie Miséricorde qu'en celui où Il nous remet nos péchés. » (R.P. Marie-Dominique Philippe, OP)

C'est d'ailleurs la contemplation de cette « invention » merveilleuse de la Miséricorde divine qui fera pousser au Père de Foucauld ce cri admirable : « Non, les fautes ne m'effraient pas : si les hommes ne pardonnent pas – parce qu'ils ne peuvent rendre la pureté perdue –, Dieu pardonne parce qu'Il efface jusqu'aux moindres souillures et rend dans sa plénitude la beauté première ».

Poursuivons donc notre réflexion au sujet du sacrement de la Miséricorde : le précédent dossier spirituel incitait l'âme à ne pas se refroidir au cours du temps pascal mais à persévérer dans son travail quotidien de lutte contre elle-même, mis en place lentement – et parfois... laborieusement, reconnaissons-le ! – pendant les semaines de Carême. Pour cela, nous insistions sur la nécessité de choisir un confesseur habituel et de le fréquenter régulièrement pour ne pas laisser l'âme se dessécher du Sang rédempteur.

Tout n'est cependant pas concentré dans les mains divines : « Dieu qui t'a créé sans toi, ne te sauvera pas sans toi » avertit saint Augustin ! De fait, Dieu rencontre souvent dans les âmes – même absoutes – des restes de péchés ou des racines mauvaises toujours prêtes à pousser et à produire de mauvais fruits, L'empêchant ainsi de communiquer sa Vie en abondance. Cet obstacle n'est autre que la concupiscence que ni le Baptême ni le sacrement de Pénitence n'ont la vertu d'ôter totalement. **L'unique moyen efficace réside en notre pouvoir et se doit d'être utilisé conjointement à l'action du sacrement de pénitence : il s'agit de la vertu du même nom, cette attitude habituelle de l'âme qui nous entretient dans le regret d'avoir offensé Dieu et dans le désir de réparer nos fautes.** La vertu de pénitence, identifiée en pratique à la « mortification chrétienne » ou au « combat spirituel », réduit et extirpe peu à peu les tendances désordonnées de la nature pour le plein épanouissement de la vie de la grâce et spécialement de la charité. (cf. II/.)

Car « plus l'âme, par la mortification et le détachement, se libère du péché et se vide d'elle-même et de la créature, plus l'action divine est puissante en elle. C'est le Christ qui nous le dit ; il nous dit même que son Père emploie la souffrance pour rendre la vie de l'âme plus féconde : « Je suis la vigne ; mon Père est le vigneron, vous êtes les branches. Toute branche qui porte du fruit, mon Père l'émonde, afin qu'elle en porte davantage. Car c'est la gloire de mon Père, que vous portiez beaucoup de fruits. » (Jn XV, 1-8) »³ (Dom Marmion)

Concrètement, il s'agira de choisir dans cet esprit de pénitence une ou deux résolutions (cf. IV/ et V/.) que l'on soumettra quotidiennement à l'examen de conscience du soir (cf. III/.) pour s'assurer de la progression en Dieu afin d'en pouvoir rendre compte à son confesseur le moment venu.

A ceux des parents, et surtout des époux chrétiens, que les envolées mystiques de sœur Joséfa Menéndez sur les « âmes choisies » ont laissé indifférents voire sceptiques, les lignes suivantes du Père Dantec révéleront l'expression d'une réalité – jusque-là peut-être ignorée –, et le remède à d'éventuelles difficultés rencontrées au cours de la vie conjugale. De nombreux problèmes familiaux trouvent, en effet, leur cause dans la désaffection du sacrement de Pénitence qui empêche l'éclosion d'une authentique charité entre les époux (cf. I/.). Il faut que disparaisse cette mentalité selon laquelle la vocation au mariage dispense d'un réel combat spirituel : rien n'est plus faux et plus utile au démon pour également détériorer les relations entre familles au sein d'une même communauté. Non ; ces « âmes choisies » ne sont pas à chercher d'abord et avant tout parmi celles encore libres ou indécises, mais au contraire parmi celles déjà unies par les liens sacrés du mariage : ce sont elles – plus encore que les autres – qui ont à puiser aux

dossier spirituel — dossier spirituel — dossier spirituel — dossier spirituel — dossier spirituel

sources de la grâce pour déverser à leur tour, sur l'âme de ceux que Dieu leur a confiés, les fruits de Rédemption acquis par le Sang très précieux de Notre Seigneur Jésus-Christ !

- « Au risque d'étonner beaucoup de fidèles d'aujourd'hui, il faut souligner l'extrême importance du sacrement de pénitence et plus précisément de la confession fréquente pour la croissance de la charité conjugale et donc de l'amour chrétien.
- « Le rappel de cette doctrine est d'autant plus opportun et d'autant plus nécessaire que le sacrement de pénitence et la pratique de la confession semblent traverser dans l'esprit de beaucoup une sorte de crise et être l'objet d'une désaffection et d'une négligence souvent signalées. Or il faut se rendre bien compte qu'une telle désaffection et une telle négligence constituent de très graves déviations et risquent d'entraîner des conséquences néfastes pour la vie chrétienne tout entière. Elles en entraîneraient inmanquablement et à bref délai pour la cause de l'amour chrétien. Car la confession fréquente est une des conditions, un des moyens surnaturels indispensables pour la sauvegarde et pour l'épanouissement de cet amour (...)
- « Tous les maîtres spirituels sont unanimes pour recommander la confession fréquente comme un des grands moyens de sanctification et d'acquisition de la charité de plus en plus parfaite. On connaît les conseils si nets que donnait saint François de Sales à toutes les âmes ferventes : « Confessez-vous humblement et dévotement tous les huit jours... encore que vous ne sentiez en votre conscience aucun reproche de péché mortel. Car par la confession, vous ne recevez pas seulement la rémission des péchés véniels que vous confesserez, mais aussi une grande force pour les éviter à l'avenir, une grande lumière pour les bien discerner et une grâce abondante pour réparer toute la perte qu'ils vous avaient apportée. » (Introduction à la vie dévote, II, chap. 19)
- « Il faut également signaler avec quelle insistance et avec quelle vigueur le Pape Pie XII s'est fait, à plusieurs reprises, l'apôtre de la confession fréquente, en rappelant ses principaux bienfaits spirituels. On aimera lire et méditer un texte choisi parmi beaucoup d'autres : « Nous tenons à recommander vivement ce pieux usage introduit par l'Eglise sous l'impulsion du Saint-Esprit, de la confession fréquente qui augmente la vraie connaissance de soi, favorise l'humilité chrétienne, tend à déraciner les mauvaises habitudes, combat la négligence spirituelle et la tiédeur, purifie la conscience, fortifie la volonté, se prête à la direction spirituelle et, par l'effet propre du sacrement, augmente la grâce. » (Encyclique *Mystici corporis*)
- « Nous espérons qu'en considérant les incalculables bienfaits de la confession fréquente du point de vue de la charité, beaucoup de foyers chrétiens retrouveront le sens et la pratique plus régulière du sacrement de pénitence. » ⁴

Le Père Dantec prolonge ces fortes recommandations en soulignant la nécessité d'associer à la confession fréquente la pratique de la vertu de pénitence comme nous le manifestions ci-dessus : « L'importance de la mortification au regard de la charité conjugale est si grande qu'elle constitue un des problèmes clefs de l'amour chrétien. En d'autres termes, des époux immortifiés ne pourront jamais grandir ni même se maintenir dans l'amour charité. Force est donc de choisir : ou bien ils accepteront de se mortifier et alors ils pourront s'aimer de charité ; ou bien ils refuseront de se mortifier et par le fait même, renonceront à l'amour charité (...) Sans la mortification, la charité ne peut ni progresser ni même subsister. La raison en est qu'il y a une opposition irréductible, un antagonisme absolu entre les mauvaises tendances de notre nature et les progrès en nous de la vie de la grâce, de la vie divine, de la Charité. » ⁴

Pour conclure, je proposerai les lignes suivantes à votre méditation :

- « Si les fidèles considèrent trop souvent la confession comme un « corvée » – précisément parce qu'ils n'en ont pas saisi les richesses –, il est bon qu'ils sachent qu'elle est peut-être, pour le prêtre, la plus pénible épreuve de son ministère. Je ne parle pas du point de vue physique qui ne joue qu'exceptionnellement pour lui, à l'inverse d'un saint Curé d'Ars. Il s'agit du point de vue moral et spirituel où l'épreuve du prêtre « ordinaire » se situe aussi, il faut le reconnaître, à l'opposé de celle du saint : le prêtre du commun ignore généralement tout de celui qui se présente à lui. Il voudrait l'aider, mais le pénitent se dérobe : il est venu accomplir une « formalité » nécessaire, mais souhaite s'en tirer aux « moindres frais ». Le prêtre est là, plus ou moins écrasé par le sentiment qu'il a de son impuissance à faire prendre conscience au pénitent de son péché, à obtenir même l'aveu loyal qui le libérerait et lui ferait retrouver la joie d'une véritable intimité avec Dieu.
- « Quelle dose de Foi il faut au prêtre pour se mettre tout entier dans les exhortations qu'il adresse, avec le sentiment sans cesse renouvelé de buter sur un mur ! Quelle joie au contraire, l'une des plus grandes qui lui soit donnée, lorsqu'il se trouve en face d'une âme sincère qui vient humblement reconnaître son état, lui demande le pardon de Dieu et son aide ! » ⁵

Abbé B.-J. de Villemagne

¹ in *Conférences spirituelles*, p. 229 — P. Faber.

² in *Le Seigneur*, pp. 147-148 — Guardini.

³ in *Le Christ, vie de l'âme*, pp. 251-252 — Dom Marmion.

⁴ in *Voyez comme ils s'aiment - l'amour conjugal chrétien : mystère de charité*, pp. 167-175 — P. Dantec

⁵ in *Richesse méconnues - la confession fréquente, d'après les enseignements de l'Eglise*, p. 9 - J. Mallmann

I/. La confession fréquente : condition indispensable de l'amour conjugal chrétienP. Dantec — in *Voyez comme ils s'aiment— L'amour conjugal chrétien : mystère de charité*, pp. 168-171**1.1 Pourquoi cette nécessité de la confession fréquente pour l'amour chrétien ?**

Pour comprendre les raisons de la nécessité de la confession fréquente pour l'amour chrétien il suffit de se rappeler les principaux effets du sacrement de pénitence.

Or ces effets sont la rémission des péchés (la réconciliation avec Dieu s'il s'agissait de quelque péché mortel), l'augmentation ou le don de la grâce sanctifiante et l'acquisition de nouvelles forces dans la lutte contre le péché. Qui ne voit que par ces trois grands effets, le sacrement de pénitence contribue très efficacement au progrès de la charité ?

- Car ce qui s'oppose le plus à la charité c'est le péché : non seulement le péché mortel qui entraîne la perte immédiate de la vie divine (et de la charité) et un dangereux affaiblissement de la volonté en face des nouvelles tentations ; mais encore les péchés véniels (s'ils sont délibérés ou semi-délibérés) qui constituent un frein et une gêne au plein exercice de la charité.
- Par ailleurs, en augmentant en nous la grâce sanctifiante (ou la vie divine) il est clair que le sacrement de pénitence facilite la pratique de la charité.
- Enfin, en accroissant nos forces spirituelles, le sacrement de pénitence nous rend plus aisée la lutte contre les tentations, plus facile la pratique de toutes les vertus et, ainsi, favorise singulièrement nos progrès dans la charité elle-même.

Et parce que nous sommes tous pécheurs, nous avons tous besoin du pardon de Dieu, tous besoin de recourir au sacrement institué par le Christ lui-même pour la rémission de nos fautes et pour notre croissance dans la divine charité.

1.2. Quand et pourquoi faut-il se confesser ?

On sait que l'Église fait un devoir à tous de se confesser au moins une fois l'an. Mais il est clair que c'est là un strict minimum : et celui-là serait un bien pauvre chrétien qui se contenterait de ce minimum.

Naturellement, on doit se confesser le plus tôt

possible si on avait commis quelque péché mortel. Mais il ne s'agit pas de se confesser seulement quand on a péché mortellement : à ce compte, les saints et les âmes ferventes ne se confessaient jamais !

Ce qu'il importe surtout de comprendre, c'est que le sacrement de pénitence n'est pas seulement le moyen de rémission des fautes graves, mais qu'il est aussi le moyen de rémission des fautes vénielles, un stimulant incomparable pour le combat spirituel, pour l'esprit de mortification et pour la conquête progressive de la charité.

1.3. Avec quelle fréquence faut-il se confesser ?

Sans prétendre donner ici, de règles absolues, on peut dire que tous les époux fervents devraient se faire une règle de se confesser au moins une fois par mois, et tout spécialement à l'occasion des grandes fêtes de l'année.

Et ceux qui, par leur expérience personnelle, auront mieux compris l'importance et les bienfaits du sacrement de pénitence, en viendront peu à peu à la pratique d'une confession encore plus fréquente : c'est-à-dire au moins toutes les trois semaines et même tous les quinze jours.

Surtout, qu'on ne voie point dans de telles pratiques la moindre trace de jansénisme et de scrupules maladifs : il s'agit de tout autre chose, à savoir de la délicatesse d'âmes conjugales qui ont compris que Dieu est Amour, qu'il faut s'efforcer de lui rendre de plus en plus généreusement amour pour amour, et que c'est dans les consciences très délicates et très ouvertes à la grâce que monte, comme un flot que rien n'arrête, la divine charité.

En fait, beaucoup de foyers que nous connaissons, ont compris l'importance de la confession fréquente et se font une règle de recourir au moins une fois par mois au sacrement de pénitence. Et lorsqu'il arrive que l'un soit tenté d'oublier cette règle, l'autre se fait un devoir de le lui rappeler, en toute délicatesse et en toute charité.

II/. La vertu de pénitence : une vertu plus riche qu'il n'y paraît...Abbé F.-M. Chautard — in *Le Chardonnet n°256* de mars 2010

A considérer les choses d'une manière superficielle, la pénitence semble être une vertu bien modeste dont la pratique ne regarderait que la période quadragésimale, voire le sacrement qui en porte le nom.

Ce serait passer là à côté d'un trésor d'autant plus abondant qu'il n'en est que plus enfoui. La pénitence est en effet une vertu si grande et si magnanime qu'elle entraîne dans son sillage nombre de ses sœurs et pas des moindres ! Elle peut même jouer le rôle de levier principal dans une âme, comme on le constate chez les grands convertis. Tout du moins, elle n'est jamais seule et ne se départit jamais des vertus de foi, d'espérance et de charité. En réalité, la

pénitence possède le privilège de réveiller une âme, de la ressusciter même, en lui faisant poser doucement mais sûrement une foule d'actes et de vertus que l'on croyait disparus à jamais.

La charité — Comme toute affection procède du cœur, toute vertu authentique naît de la charité. C'est d'un cœur aimant que naît la véritable pénitence et la pénitence ne règne dans une âme que lorsque celle-ci s'afflige d'avoir offensé un Dieu si bon. De même, la charité croît dans une âme quand celle-ci s'orne du cilice de la pénitence. Ainsi, loin de s'exclure, pénitence et charité font si bon ménage que chacune attire l'autre et l'entraîne. Un cœur aimant fait pénitence, et

un cœur pénitent se prend à aimer. Nulle plus que sainte Marie-Madeleine ne fut un modèle de pénitence, elle qui a l'unique privilège parmi les saints d'être invoquée sous le vocable de pénitente. Mais aurait-elle été le modèle de la pénitence sans l'ardeur de son amour ? N'est-ce pas précisément parce qu'elle a beaucoup aimé qu'elle a beaucoup pleuré ? Non, la pénitence chrétienne n'est rien sans la charité qu'elle suppose et qu'elle affermit.

Et inversement : que serait la charité sans la pénitence ? Ne serait-elle pas endormie ? Engourdie ? Atténuée ? Le signe qu'on aime Dieu, c'est la détestation du péché. Et la détestation du péché n'est autre que la digne fille aînée de la pénitence. Ainsi, en ce bas monde, pénitence et charité ne peuvent exister et survivre l'une sans l'autre.

La foi — Ce qui est d'ailleurs tout aussi vrai de la foi. Car, si c'est à la vive lumière de la foi que l'on mesure l'ampleur d'une faute, la gravité du péché et la miséricorde d'un Dieu offensé et malgré tout clément, c'est par l'ardeur de la pénitence que les yeux de la foi se dessillent et discernent avec plus de justesse la grandeur du mal et l'abondance de la miséricorde divine. Ne produit-il pas des actes de foi dans l'enfer éternel ce pénitent qui se presse d'accuser son péché ? Ne pose-t-il pas des actes de foi en la miséricorde divine et en l'Incarnation du Seigneur celui qui prie son Sauveur d'un cœur contrit mais confiant ?

L'espérance — Il n'est pas jusqu'à l'espérance qui engendre la pénitence et en est engendrée. Car la pénitence ne saurait fleurir dans une âme que si l'espérance du pardon l'y fait germer. Cette âme qui s'est accusée d'un cœur sincèrement repentant, n'a-t-elle pas lieu d'espérer fermement ? N'a-t-elle pas lieu de se relever confiante quand elle s'est agenouillée pénitente ?

En définitive, l'espérance n'est que le versant humain de la miséricorde divine. Mais la pénitence est un chemin qui les relie.

La justice — D'une manière encore plus étroite, la vertu de pénitence est en dépendance de la vertu de justice. La pénitence vise en effet à réparer des torts commis, à redonner à Dieu par le sacrifice ce qu'on lui a volé par le péché. Le pécheur a violé le droit de Dieu, le pénitent le lui rend. Sans doute Dieu n'est-il pas moins heureux à cause de notre péché. Mais cela n'exclut pas pour autant la nécessité de la réparation comme une comparaison peut nous le faire entendre.

Un malfaiteur peut s'attaquer à l'effigie ou à la sépulture d'un grand homme défunt. Ce dernier n'en ressentira aucune peine. Pourtant, un affront réel lui a été fait. Son honneur a été souillé sans toutefois qu'il en souffre. Et cependant, nul n'ira prendre argument de son insensibilité pour en conclure à l'immunité du coupable. De même, nul ne soutiendra qu'il est inutile de réparer l'honneur de cet homme défunt sous prétexte qu'il n'en a cure.

De manière équivalente, nous ne disons pas que le péché ait attristé Dieu ou qu'il l'ait privé d'une joie. Dieu n'est pas sujet à la souffrance. Mais nous disons que le péché a brisé cette sujétion que l'hom-

me doit à Dieu et que justice doit être faite. Que Dieu en pâtisse ou non, les droits de Dieu ont été lésés et le sens de la justice – comme celui de l'amour de Dieu – réclame la restauration et la réparation des droits et de l'honneur de Dieu.

Or, c'est justement le rôle de la pénitence que de rétablir cet ordre et cet honneur bafoués. Cette vertu est donc d'une grande utilité pour graver en nos âmes le sens de la justice, et en particulier de celle qui regarde Dieu.

Qui plus est, la pénitence de l'homme ne peut arriver à redonner autant qu'elle a dérobé. L'homme, créature limitée, ne peut réparer l'affront commis envers son Créateur. C'est pourquoi le Fils de Dieu lui-même a daigné s'incarner pour verser le prix de son sang, seule réparation adéquate. Conscients de cette insuffisance de leur réparation, les saints n'ont pas osé mettre de bornes à leur repentance. Bien au contraire : « *Aut pati, aut mori* » « soit souffrir, soit mourir », disait sainte Thérèse de Jésus.

Conçue de la sorte, la pénitence peut nourrir dans l'âme un amour zélé pour l'honneur de Dieu blessé par nos péchés. C'est aussi cette soif de la justice qu'a voulu louer le divin maître dans ses béatitudes : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés ».

L'humilité — Enfin, comment ne pas évoquer l'humilité que nourrit la pénitence ? Celui qui s'abaisse dans son cœur devant ses péchés ne saurait que s'élever dans l'humilité. Recherche de ses fautes, accusation de ses méfaits, réparation de ses torts, désir de s'amender, prière instante pour ne plus succomber, comment ces actes ne produiraient-ils pas une réelle humilité ?

Toutes ces vertus accompagnant comme en cortège l'humble pénitence marchant au rythme du *Miserere* nous sont fort bien évoquées par l'ange de l'École : « La pénitence, bien qu'elle soit directement une espèce de la justice, comprend cependant d'une certaine façon des éléments qui appartiennent à toutes les vertus. En tant qu'elle est une justice réglant certains rapports de l'homme avec Dieu, elle doit avoir quelque chose des vertus théologiques qui ont Dieu pour objet. De là vient que la pénitence inclut la foi en la passion du Christ par laquelle nous sommes justifiés du péché, l'espérance du pardon, et enfin la haine des vices, qui relève de la charité. En tant qu'elle est vertu morale, elle a quelque chose de la prudence qui gouverne toutes les vertus morales. Du fait même qu'elle est justice, non seulement elle a ce qui appartient à la justice, mais encore ce qui relève de la tempérance et de la force, en tant que les objets qui nous apportent une délectation modérée par la tempérance, ou nous causent un effroi calmé par la force, viennent à se rencontrer avec la matière de la justice. C'est à ce titre qu'il appartient à la justice de régler notre abstention des plaisirs sensuels, qui relève de la tempérance, et notre support des adversités, qui relève de la force » (saint Thomas d'Aquin, in *Somme théologique*, II, II, q. 85, art. 3). Dès lors, comment n'embrasserait-on pas avec ardeur et courage une pénitence si riche, si prometteuse et si estimable ?

III/. L'ennuyeux, le pénible, le désespérant... EXAMEN DE CONSCIENCE :Abbé F.-M. Chautard — in *Le Chardonnet* n°214 de janvier 2006**3.1. Les mauvais « examens de conscience » :**

Sans cesse remis à l'ouvrage, sans cesse délaissé, il lasse et fatigue. « A quoi bon de toute, façon, puisque je retombe? » Aussi, quelques avis sur cette pratique chrétienne ne nous semblent pas superflus.

Tout d'abord, si tout le monde est d'accord pour dire que l'examen de conscience porte avant tout sur les péchés, il faut bien dire qu'il est pratiqué de manière fort diverse :

- Certains auraient tendance à le faire comme un comptable, tableau « Excel » à l'appui pour ne perdre de vue aucun péché ; ces personnes ne sont soulagées que lorsque le dernier péché est tombé dans la balance.
- D'autres le feraient à la façon d'un chirurgien, découpant au scalpel la moindre action et ne laissant échapper aucun aspect de la question.
- Une troisième catégorie se rapprocherait plutôt de l'Administration à ses heures de gloire : à peine l'examen de conscience ébauché, c'est déjà — quel bonheur ! — l'heure de l'achever. Après tout, on n'est pas assez compétent pour cela.
- Il y a bien évidemment aussi l'espèce des procureurs de la république se dénonçant et se morfondant à souhait dans l'auto-accusation. Dans le même registre, on pourrait citer à l'inverse l'avocat faisant davantage un recueil des circonstances atténuantes que de ses propres responsabilités, ou encore le gendarme recherchant avec un œil scrutateur les dérapages d'autrui.
- Enfin, on ne peut oublier la race des chroniqueurs de jadis — ou journalistes d'aujourd'hui — qui font défiler leur journée dans les détails pour en oublier l'essentiel : le péché.

Qu'on y réfléchisse quelque peu, et — à supposer que l'on fasse cet examen de conscience — on voudra bien admettre que l'on pourrait facilement se reconnaître dans l'une (ou plusieurs) de ces espèces.

3.2. Le véritable examen de conscience :

Cela pour dire que si l'on regarde les péchés dans l'examen de conscience, il ne faut pas les voir n'importe comment. Que l'on se rappelle deux choses : la première, c'est que l'examen de conscience a pour but de nous aider à nous rapprocher de Dieu, la deuxième que le péché est d'abord une offense à Dieu avant d'être un manque de performance spirituelle.

A) premier point : nous rapprocher de Dieu.

Précisons. Toute personne qui se lance dans une entreprise avec quelque sérieux et désir de résultats s'attachera à contrôler le travail effectué, les obstacles franchis et les difficultés restantes. Que l'on appelle cela bilan de gestion, « check up » de santé ou contrôle standard de société, c'est dans tous les cas une vérification de l'action posée et une anticipation de celle à réaliser. Pour peu donc que l'on estime la vie chrétienne, on conviendra aisément qu'elle mérite bien une attention similaire: « que je me connaisse, que je Vous connaisse » disait saint Augustin. On suppose donc une âme qui, non seulement s'est aper-

çue de l'existence en elle de défauts, mais en outre — et cela est déjà plus rare — a la volonté de les combattre ; enfin, qui est consciente de la nécessité de regarder son action pour mieux voir où il faut porter le fer, s'appuyer sur quelques qualités et comment. Bref, une âme qui a compris qu'avant d'envisager de grands projets de terrassement spirituel, il fallait au préalable dégager le champ de vision pour y voir plus clair. La tactique de l'autruche — tant prisée sur la scène politique — n'est pas de mise non plus dans le domaine spirituel.

B) deuxième point : le péché offense Dieu.

Passons au deuxième point : le péché est d'abord un affront à Dieu avant d'être une ombre à notre palmarès mystique. On doit donc voir le péché à cette lumière. Le péché offense Dieu. Rechercher ses péchés, c'est donc examiner ses offenses faites à Dieu pour Lui en demander pardon avant de les regretter pour soi-même. Ensuite et seulement ensuite, ces péchés sont autant de freins mis à l'action du Saint-Esprit dans notre âme, de retards à l'union avec Lui.

3.3. Tirons de là quelques remarques pratiques :

1 - Tout d'abord, **il est bon que l'examen de conscience soit court.** A fortiori si l'habitude n'est pas encore prise... Sinon, soit il versera dans l'oubli d'une résolution prise lors d'une précédente retraite (et reprise à l'occasion d'une, deux ou x retraites), soit il tournera au téléfilm de notre journée (cf. plus haut l'examen des journalistes) ;

2 - Et ceci va avec la première remarque, **il doit être journalier.** Saint Ignace va jusqu'à conseiller de le faire trois fois par jour. De fait, une âme qui se confesse fréquemment, prie dévotement et cherche sa sanctification, a la conscience en état d'éveil quasi permanent. En effet, lorsqu'elle est habituelle et journalière, cette pratique rend petit à petit l'âme délicate, affine le jugement de la conscience et lui permet de percevoir facilement et rapidement les mouvements de son âme ainsi que ses manquements. Cette âme développe alors ce que l'on appelle la componction, c'est-à-dire le regret paisible et habituel de ses péchés. A ce moment-là, la recherche des péchés n'a évidemment pas besoin d'être longue. A l'inverse, il est sûr que si l'âme est plutôt du genre « catholique à roulettes », l'examen de conscience, quand il sera fait, demandera un certain temps. Il faudrait dans ce cas oublier le n° 1.

3 - Il serait bon, nous semble-t-il, de le faire plutôt comme une prière. Le péché est avant tout une offense à Dieu, avons-nous rappelé. Il faut donc voir les péchés par rapport à Dieu, et même davantage, comme le bon Dieu les voit. Pour cela, n'est-il pas profitable de le faire en se mettant devant le bon Dieu, comme une prière ? Puisqu'il est bon de faire toute bonne œuvre sous le regard de Dieu, ne serait-ce pas

alors le cas pour l'examen de conscience ? Ainsi, ayant Dieu présent à notre esprit, la contrition en sera grandement facilitée. Celle-ci sera d'ailleurs plus pure car si nous regrettons nos péchés sans regarder Dieu, nous risquons de les regretter comme des échecs personnels ; ce ne serait plus la douleur d'avoir offensé Dieu mais la morsure d'un orgueil blessé et humilié. Du reste, prenant Dieu comme témoin de nos fautes et s'attachant premièrement au regret, les dangers de distraction seront moindres : on s'attardera moins au calcul des péchés. De même, on mesurera mieux combien le péché met une distance, un frein à l'union avec Lui. Imperceptiblement mais naturellement, on se mettra spontanément à prier : « Mon Dieu, pardon ! Mon Dieu, éclairez-moi sur mes manquements ! Mon Dieu, secourez-moi ». Tandis que dans un examen de conscience purement cérébral, on se lamenterait sûrement mais on ne songerait peut-être pas à demander l'aide du bon Dieu. De plus, l'âme connaîtra une certaine onction, une certaine douceur dans cette contrition. Parce qu'elle sera au regret d'avoir offensé Dieu, elle viendra de la charité et contiendra en elle les fruits de celle-ci : la paix et la joie. Et la certitude du pardon divin conduira notre âme à l'action de grâces. Ajoutons enfin que cet examen de conscience sera dès lors beaucoup moins fastidieux et donc fait plus régulièrement.

4 - Il est temps toutefois d'apporter quelques précisions. L'examen de conscience doit être court, avon-nous écrit ; au vrai, il s'agit précisément de l'examen proprement dit, c'est-à-dire de la recherche des péchés. Car, si la recherche des péchés est rapide, **le temps passé à demander pardon à Dieu peut être, c'est évident, bien rallongé** (sauf encore une fois si l'habitude n'est pas encore prise). Au contraire, si la recherche de nos fautes est longue, elle risquera de nous mener au scrupule (la peur de toujours pécher en agissant) ou au narcissisme spirituel (on ne regarde plus que ses fautes, sa vie spirituelle et non le bon Dieu) ; enfin, il n'est pas nécessaire dans

l'examen de rechercher tous les péchés de la journée. Le but étant de regretter nos péchés, deux ou trois suffiront à exciter la contrition. On objectera que l'examen de conscience est fait pour mieux se connaître et qu'il doit alors être fait minutieusement. Nous répondrons qu'une âme qui fait quotidiennement son examen de conscience finit par savoir très vite quelles sont ses fautes les plus fréquentes ou les plus anciennes ou encore ses points faibles. Si elle veut creuser davantage, elle le fera lors d'une retraite mais certainement pas tous les jours.

5 - On parle également d'**examen général et particulier**. L'examen général porte sur l'ensemble des fautes de la journée, l'examen particulier sur un point précis (un péché particulier à éviter ou une résolution à tenir). Il est bon de privilégier l'examen particulier pour bien centrer le combat spirituel sur un point et ne pas disperser ses forces. Ce point d'ailleurs peut être non pas une faute à éviter mais un effort à faire, ce qui paraît plus encourageant.

6 - On ne peut terminer cet examen que l'on espère consciencieux sans citer **la méthode de saint Ignace** qui nous semble non seulement efficace mais complète, équilibrée et encourageante. Elle comporte cinq parties: l'action de grâce pour la journée écoulée (c'est déjà moins déprimant), la prière au Saint Esprit, l'examen proprement dit et l'acte de contrition (demander pardon et former un ferme propos). On se rend compte que pour le saint jésuite, d'une part l'examen de conscience ne se réduit pas à la recherche des péchés, et d'autre part qu'il se fait en compagnie de Jésus et non pas en solitaire. C'est finalement la prière de l'enfant de Dieu s'adressant à son père pour lui demander le pardon et le secours. Pour conclure cette causerie, il ne nous reste plus qu'à encourager à se lancer à l'eau pour les travaux pratiques qui, nous l'espérons, ne seront ni ennuyeux, ni pénibles, ni désespérants.

IV/. La RÉOLUTION : une solution à (re)prendre !

Abbé F.-M. Chautard — in *Le Chardonnet* n°221 d'octobre 2006

Pour beaucoup de chrétiens, voire la majorité, une résolution est une décision qu'on prend tous les jours et qu'on ne tient jamais.

Dans le meilleur des cas, elle dure trois semaines et c'est un miracle quand elle perdure au-delà. Souvent, elle tient une bonne dizaine de jours le temps de voir qu'il était bon de la prendre... puisqu'elle est si dure à tenir. Parfois, elle s'évapore dès qu'elle est mise en contact avec l'esprit du monde. De la résolution, nous sommes alors passés à la dissolution.

Que faire ? Ne sommes-nous pas assez résolu ? Sans doute. Mais ce n'est là qu'une partie de la solution. Ce n'est pas tout. Et là, il nous plaît de donner quelques pistes pour prendre de bonnes résolutions.

- **La première règle** à respecter tient en ce mot d'ordre : **peu**. Que l'on médite sur le lièvre et la tortue s'il le faut, mais que l'on comprenne bien une chose. Il est déjà tellement difficile de redresser notre fichu caractère qu'il est bon de ne pas trop charger la monture. Du calme, par pitié !

Insistons pour les téméraires. Prendre au-delà de deux ou trois résolutions de pratiques habituelles nous conduira à lutter sur plusieurs plans et donc à diviser nos forces et à lasser notre âme. Et du coup, toutes les résolutions en auront profité pour prendre la poudre d'escampette. Une chose après l'autre !

On pourrait cependant faire ici une exception pour les résolutions qui ne demandent aucune répétition et qui se réalisent en une seule fois, telles que se séparer d'Internet à la maison, s'excuser d'une faute ou encore reprendre contact avec quelqu'un par un courrier.

- **La deuxième règle** à tenir s'énonce de la manière suivante : **soyons concrets**. Loin de nous les résolutions du type : je vais être charitable ou patient ou encore chaste. C'est perdu d'avance. Il faut viser, préciser, délimiter, définir le champ concret de notre résolution. Alors la charité, oui mais en parole, en pensée, en action ? Et si c'est en pensée, vis-à-vis de qui en particulier ? Si c'est la paresse, est-ce au lever, au travail, dans la prière, au bureau, à la maison, dans le courrier, le ménage, la lecture ? Pensez donc que le paresseux qui entend régler son défaut sera submergé par l'ampleur du travail s'il lui faut mettre l'ouvrage sur le métier vingt fois par jour. Conclusion : soyons nets et précis.

- **La troisième prescription** à observer est la suivante : **quotidiennement**. Une résolution qui ne s'exécute qu'une fois par trimestre n'a que fort peu de chances d'aboutir. L'intervalle de temps entre le moment où l'on se décide à prendre cette résolution et celui où de fait on appliquera notre décision sera tel qu'on aura très vite oublié sa bonne décision d'il y a trois mois. A l'inverse, une résolution que l'on prend pour tous les jours a plus de chances de tenir. Non seulement, il n'y a pas de délai entre la décision et l'application, mais en outre, la répétition quotidienne de la résolution fait qu'elle s'enracine beaucoup plus vite et passe à l'état d'habitude... si évidemment on y est fidèle dès le début.

- **Le quatrième point** serait : **vérifier régulièrement**. Cela a pour avantage de contrôler si l'une ou l'autre des résolutions n'a pas été oubliée. De plus, un regard suivi sur l'application de nos résolutions nous aide à y faire attention au cours de nos journées. Il y a comme un souci, une vigilance discrète qui se développe dans notre âme pour ne pas omettre de telles résolutions. C'est pourquoi il est bon de s'examiner là-dessus au soir de nos journées dans l'examen de conscience. Ce qui suppose une nouvelle fois que les résolutions ne soient pas légion.

Sur quels points faut-il prendre des résolutions ?

Abbé F.-M. Chautard

Le premier est certainement la prière. Tout simplement parce que nous nous devons à Dieu avant de nous devoir à nous-mêmes. De plus, avant de s'entraîner à courir vers les sommets de la vie spirituelle, il faudrait penser à prendre des provisions. Il serait illusoire de s'imaginer tenir de fermes résolutions sans en demander la grâce au bon Dieu. Il n'y a jamais de vrai progrès spirituel sans une réelle vie de prière. Il faut donc commencer par là : prière du matin et du soir, chapelet, oraison.

Une deuxième direction dans laquelle il faudrait avancer serait celui de la formation de la foi. La foi est le premier fondement de la vie spirituelle. Sans elle, rien ne peut tenir. Des résolutions dans ce sens seraient la lecture doctrinale et spirituelle. **Beaucoup de gens s'étonnent d'être secs dans la prière. Cela tient souvent à un manque de connaissances. La prière a besoin d'être nourrie par la doctrine.** La prière est un feu qui demande du combustible. De plus, et cela eu égard à la crise de l'Église, il est nécessaire de continuer à se former à la doctrine de l'Église. Beaucoup de personnes, parmi lesquels des clercs, ont abandonné le combat de la Foi parce qu'ils ont délaissé l'étude de la foi et des erreurs qui s'y opposent.

Enfin, et pour ne pas nous attarder, signalons d'autres axes qui peuvent guider nos résolutions : la vie sacramentelle et liturgique, la lutte contre le défaut dominant ou la pénitence chrétienne.

Le champ est vaste. Alors, gardons courage et soyons aussi magnanimes dans les désirs de notre âme que circonspects dans la réalisation de ceux-ci. Désirons la sainteté avec force mais sachons que « celui-ci est fidèle dans les grandes choses qui l'est dans les petites. »

V/. Quelques idées très pratiques de résolutions... pour un sommeil sain(t) !

Abbé B. France — in *Le Chardonnet* n°247 d'avril 2009

Ne pas dormir, ou peu dormir est une forme d'ascétisme. Quelques saints, en cette matière, ont été plus admirables qu'imitables, comme saint Pierre d'Alcantara, qui dormait une heure et demie par jour, assis sur une planche fixée le long d'un mur. C'est une forme d'ascétisme dangereuse dans notre monde de stress car cet exercice est adapté aux ermites et non à notre vie moderne. Monseigneur Lefebvre lui-même conseillait à ses prêtres un temps important de sommeil, faute de quoi sont causés des dérèglements nerveux ou physiques. Notre véritable travail revient plutôt à savoir régler notre sommeil par le biais des horaires, des activités et des prières du matin et du soir.

Les horaires du coucher — Les horaires du coucher

sont fondamentaux. Cet aspect est particulièrement important dans le monde d'aujourd'hui qui est déphasé par rapport à la nature. On ne suit plus vraiment le cycle solaire, et l'on en subit les conséquences, notamment le risque d'instabilité du sommeil qui vient ébranler nos journées. Le premier élément consiste à bénéficier d'un rythme régulier.

Souvent des fidèles nous confient: « Monsieur l'abbé, c'est étrange, j'ai du mal à me lever le matin ». Le malin, le grappin, serait-il derrière tout cela ?

Pas de panique : la paresse au lever provient souvent d'un coucher trop tardif, car on veut toujours en faire un peu plus, et on n'a pas envie de se coucher. Le résultat est de subir ce mal moderne qu'est la paresse du coucher.

Le malin est en fait indirectement en cause. Nul besoin d'exorcisme, il nous pousse tout simplement à bien gaspiller notre temps le soir, en semaine et surtout durant ces fameux « week-ends », si bien que le lendemain, quelques-uns ne sont pas encore couchés que d'autres souffrent le martyre pour se lever.

N'hésitons pas à soigner le mal à la racine, à savoir nous coucher tôt et à horaire régulier en évitant les temps morts où l'on traîne, et en sachant limiter nos activités.

Les activités — Car les activités sont toutes tentantes. La difficulté du soir réside en la bonne organisation d'une journée qui se termine : on doit achever les affaires du jour, se coucher en chrétien, prendre un peu de détente pour garder un équilibre. Cela fait beaucoup...

Tout ceci suppose des choix et une maîtrise de soi, au moment où notre raison est fatiguée. Le danger consiste à suivre une douce négligence qui nous fait coucher trop tard, ou encore qui laisse filer l'imagination.

Il faut savoir dire non aux loisirs faciles, tels que les spectacles télévisuels, ou autres qui peuvent être dangereux et grands consommateurs de temps sans parler des conversations téléphoniques à rallonge ou de l'usage de l'ordinateur où l'on ne voit pas le temps passer...

Les prières — Enfin, les prières du soir et du matin sont incontournables.

La prière du matin, ce n'est pas un secret, est statistiquement très réduite, voire expédiée alors qu'elle ouvre la journée. Il peut être ardu de s'adresser à Dieu directement au lever. Certaines personnes se sentent peu réveillées mêmes si elles sont debout. Plutôt qu'une mise en présence de Dieu, elles pratiquent un non-acte d'absence de l'homme. Ce n'est bien souvent qu'après un petit déjeuner qu'elles ont l'impression de sortir du stade comateux. Dans ce cas, mieux vaut boire un café avant de prier. Mais la

difficulté ressurgit. Ensuite on n'a plus le temps car on a traîné avant, le temps de chasser cette nébuleuse. Si bien que la prière s'en ressent. Elle est sacrifiée, ou limitée à une vague distraction plus ou moins tournée vers le Christ au cours du transport matinal, à moins qu'elle ne soit remplacée par le côté mécanique et purement matériel du mitraillage de quelques Ave Maria. La solution ? Se lever plus tôt et donc se coucher plus tôt...

La prière du soir revêt en un sens plus d'importance, car il n'y a plus le problème de cette tension nerveuse liée à l'engourdissement de l'aurore. L'esprit y est plus à même de se tourner vers son créateur, de dresser un bilan de sa journée, de trouver un peu de repos auprès du Bon Dieu.

C'est le moment de la prière longue, structurée, mais pas limitée aux prières récitées. C'est le moment idéal pour bénéficier des fruits d'une bonne lecture spirituelle.

Souvenons-nous de nos veillées de prières, passées dans le calme nocturne. On en savoure souvent les meilleurs instants, les plus recueillis, car on goûte le calme de la solitude avec Dieu. Nous prenons plaisir à remettre notre esprit entre les mains de notre Père du ciel, comme le répète l'office des complies.

La structure de cette oraison du soir doit comprendre une action de grâce de la journée passée, un examen de conscience, une préparation pour le lendemain matin. Mais s'il faut donner un simple principe, on pourrait l'énoncer ainsi : ne jamais se coucher sans être en paix avec Dieu.

Savoir dormir chrétiennement demande une prudence consommée et un effort persévérant. La maîtrise des temps qui encadrent notre nuit garantira la quantité et la qualité de notre sommeil, elle permettra aussi de poser les conditions d'une croissance stable dans la sainteté. Si nous voulons bien dormir, plutôt que de changer de literie, changeons de mode de vie.

« Celui-là seul peut s'aimer lui-même et aimer le monde en Dieu, qui pour l'amour de Dieu, renonce en partie à soi et au monde. »

Actes de vertu accomplis dans la pénitence

Saint Thomas d'Aquin, in *Somme théologique* II. II. q. 85, a. 4

« Nous pouvons aussi considérer la pénitence quant aux actes par lesquels nous coopérons avec Dieu qui agit dans cette vertu. »

De ces actes, **le premier principe est l'activité de Dieu** convertissant le cœur, selon les Lamentations (5, 21) : « Convertis-nous à toi, Seigneur, et nous nous convertirons. »

Le deuxième est **un mouvement de foi**.

Le troisième est un mouvement **de crainte servile**, qui nous retire du péché par crainte du supplice.

Le quatrième est **un acte d'espérance** qui nous fait prendre la résolution de nous amender dans l'espoir d'obtenir notre pardon.

Le cinquième est **un mouvement de charité** qui fait que le péché nous déplaît en tant que tel, et non plus à cause du châtement.

Le sixième est un mouvement de crainte filiale où, par respect pour Dieu, on lui offre de grand cœur l'amendement de sa vie. »

PELERINAGE DU SACRE-COEUR – Pentecôte 2010

de Chartres à Paris – les 22, 23, 24 mai

PELERINAGE DE PENTECÔTE sur le thème "Le combat de la foi"

Nous avons tendance à chercher « notre bien personnel, notre intérêt propre, plutôt que le bien de Dieu, la gloire de Dieu. Nous perdons le désir efficace de progresser dans la vertu et de faire progresser le bien, la vérité autour de nous, en nous installant dans des habitudes confortables, dans la tranquillité. Nous nous satisfaisons dans nos exercices de piété, dans notre devoir d'état familial, comme si c'était le tout de la vie chrétienne... Dieu attend de nous que nous soyons plus zélés ! Pour cela il faut mettre le sacrifice de soi au cœur de nos vies, le sacrifice d'une vie facile... pour étendre le règne de Dieu... Si nous nous limitons à notre sanctification et à celle de nos proches, il y a des âmes qui ne seront pas sauvées » (*Marchons Droit* n°129).

Le combat de la foi nous invite cette année à offrir nos sacrifices pour notre conversion, celle de nos familles, mais aussi celle de ces inconnus qui nous verront marcher en priant et en chantant durant trois jours.

Les messes solennelles seront célébrées, au départ à Chartres par l'abbé BOIVIN et à l'arrivée à Paris par l'abbé PFLUGER; la messe pontificale du dimanche de Pentecôte le sera à Villepreux par Monseigneur TISIER de MALLERAI.

Il est grand temps maintenant de s'inscrire pour ce pèlerinage et de réserver sa place dans les cars.

Gilbert BEAUVAL – Chef de région

Chronique d'avril 2010

A l'occasion de la fête de Pâques, S. Exc. Mgr Fellay annonce à Ecône que les douze millions de chapelets pour la croisade du rosaire sont largement atteints. Nous apprenons, en effet, par la suite que le chiffre dépasse les dix huit millions pour le monde entier. Le district de France en totalise trois millions ; et les fidèles de l'Aude ont offert à Marie **83.904 chapelets** (relevé n°1 : 19.062 ; relevé n°2 : 18.855 ; relevé n°3 : 45.987). Continuons cependant notre prière pour le triomphe du Cœur immaculé de Marie et la restauration du règne de son Fils par la consécration de la Russie (peut-être le 13 Mai ?...). **Le chapelet sera récité aux Carmes tous les matins d'école du mois de mai devant l'autel de la Sainte Vierge à 8h30.**

Les trois jours saints ont vu une grande affluence des fidèles pour recevoir du prêtre le pardon de leurs péchés et un accroissement de grâce. Y a-t-il en effet meilleure manière de préparer dignement cette grande fête de Pâques ? Les magnifiques offices de la Semaine Sainte dans nos écoles ont sans doute aussi contribué à entretenir cette ferveur. Qui n'a pu admirer à l'école des Carmes l'imposant reposoir préparé par les élèves sous la direction de Mme Quigley. Chacun y a pu prier et s'unir intimement à l'agonie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Enfin, lors de la vigile pascale, Riguel Redier, élève de l'école, reçoit le baptême des mains de M. l'abbé de Villemagne et fait sa première communion. Il prend le nom de François-Marie. Le jour de Pâques ce sont quatre élèves des Carmes qui reçoivent pour la première fois Jésus dans le sacrement de l'Eucharistie : Gautier Lenoir, Louis Macron, Bruno Aguilera et Pierre Orgeret.

Les vacances de Pâques se profilent déjà ! Les abbés en profitent pour partir quelques jours en vacances. Tous ? Non car l'un d'entre eux M. l'abbé Marcille reste pour y prêcher une retraite de saint Ignace aux fidèles désireux du salut de leur âme ; M. l'abbé Simoulin continue également son ministère. C'est durant ces mêmes vacances que nos frères se rendent à Flavigny pour suivre une recollection prê-

chée par M. l'abbé Beaublat.



Longtemps annoncé et attendu, le pèlerinage à Rome des guides débute le 10 Avril sous la responsabilité de M. l'abbé de Sivry. Elles y ont pu prier pour toutes les intentions qui leur ont été confiées et visiter, entre autres, les grandes basiliques majeures telles que Saint Pierre de Rome, Saint Jean de Latran (deux basiliques où elles ont eu la joie de pouvoir assister à la messe de toujours), Saint Paul hors-les-murs ou encore Sainte Marie-Majeure. Les guides assistèrent à l'audience générale du Saint Père du mercredi matin. Les autorités en place leur offrirent les meilleures places (sans billet !) grâce à leur bonne tenue et à la bonne impression qui se dégageait de ce groupe. Elles ont eu la joie de voir le pape de très près et lui chanter fièrement l'hymne du « *Christus vincit ! Christus regnat ! Christus imperat !* ». Elles repartent le 16 avril pleines de joie, d'enthousiasme et de grande fierté d'être catholiques romaines ! La date de la réunion du compte rendu du pèlerinage de Rome vous sera donnée ultérieurement. Soyez bien attentifs !

La recollection paroissiale du 18 avril est malheureusement annulée. Elle est, en effet, empêchée par un ... volcan ! Notre prédicateur ne peut pas se déplacer en avion à cause du nuage qui s'étend sur l'Europe.

A retenir... ou plutôt oublier ! Notre pèlerinage à Turin, prévu le 2 et 3 mai, est annulé pour des empêchements de dernière minute.

Horaires des chapelles

Saint-Joseph des Carmes

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

Le dimanche : Messes 7h45 et 11h00

Confessions 10h30

Rosaire partiel 18h00

Vêpres et Salut 18h45

Complies à 20h50

Le samedi : Confessions de 16h00 à 17h00

En semaine de période scolaire :

Messes 6h45 et 11h40,

ainsi que 10h40 les lundi et jeudi

Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10

Chemin de Croix le vendredi à 19h10
(sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)

Chapelet les autres jours

Complies à 20h50

En semaine hors période scolaire :

Messes : 7h45 et 11h40

Vacances scolaires :

Messe : 7h45 en principe

Chapelet, Salut du St Sacrement et
Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

Saint Dominique du Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

Dimanche et fêtes : Messe chantée à 9h30

Période scolaire :

- Lundi et samedi 8h30

- Mardi à vendredi 7h15 et 11h30

+ Jours de messe chantée,
une seule messe à 11h00

Congés scolaires :

messe à 8h30 tous les jours

Confessions pour les fidèles :

Samedi :

+ après l'action de grâce
de la messe de 8h30

+ de 17h30 à 19h00

Dimanche :

de 8h30 à 9h20

(pas de confessions après la messe)

✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

HONORAIRES DE MESSES

1 MESSE : 16 €

1 NEUVAIN : 160 €

1 TRENTAIN : 640 €

Prochaines activités — dates à retenir

- mardi 27 avril 2010 — 8h30 : messe des mamans avec prédication et possibilité de se confesser
- jeudi 29 avril 2010 — 14h00 chez Mme Pieronne: « cercle éducation » précédé de la récitation du chapelet
- vendredi 30 avril 2010 — 20h30 aux Carmes : « formation doctrinale » par M. l'abbé de Villemagne
- samedi 01 mai 2010 — 10h30 : conférence spirituelle par M. l'abbé de Sivry suivie du chapelet et du 1/4 d'heure de méditation aux Carmes (1^o samedi du mois)
- jeudi 13 mai 2010 — 15h00 aux Carmes : représentation théâtrale de la comédie d'E. Labiche *Un chapeau de paille*
- dimanche 16 mai 2010 — 10h30 aux Carmes : communions solennelles
- dimanche 23 mai 2010 — 11h40 aux Carmes : une seule messe basse pour la Pentecôte en raison du pèlerinage
- dimanche 30 mai 2010 — Grande Kermesse de l'école Saint-Joseph-des-Carmes : inscriptions aux repas sur tract joint
- mardi 08 juin 2010 — aux Carmes : adoration perpétuelle de la FSPPX de 16h00 à minuit

Ephémérides du mois de mai 2010

		Confessions	Messes
sam 1	Saint Joseph Artisan, Confesseur 1ère classe, blanc	11h : Abbé de Sivry 16h : Abbé de Villemagne	
dim 2	IVème Dimanche après Pâques, 2ème classe, blanc		Abbé Marcille
lun 3	De la férie, Mém. de Saints Alexandre, Evence et Théodule Mm., et Saint Juvénal Evêque et Confesseur, 4ème classe, blanc		
mar 4	Sainte Monique, Veuve 3ème classe, blanc		
mer 5	Saint Pie V, Pape et Confesseur 3ème classe, blanc		
jeu 6	De la férie, 4ème classe, blanc		
ven 7	Saint Stanislas, Evêque et Martyr 3ème classe, rouge		11h40 : messe basse
sam 8	De la Sainte Vierge au samedi, 4ème classe, blanc	Abbé Le Noac'h	
dim 9	Vème Dimanche après Pâques, 2ème classe, blanc		Abbé Le Noac'h
lun 10	Saint Antonin, Evêque et Confesseur Mém. de Saints Gordien et Epimaque, Martyrs 3ème classe, blanc		Messe des rogations à 18h15
mar 11	Saints Philippe et Jacques le Mineur, Apôtres 2ème classe, rouge		Messe des rogations à 18h15
mer 12	Vigile de l'Ascension, Mém. de Saints Nerée, Achillée, Domitille & Pancrace, Martyrs 2ème classe, blanc		
jeu 13	Ascension de Notre-Seigneur, 1ère classe, blanc		Abbé de Villemagne
ven 14	De la férie, Mém. de Saint Boniface, Martyr 4ème classe, blanc		
sam 15	Saint Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur 3ème classe, blanc	Abbé de Sivry	
dim 16	Dimanche après l'Ascension, 2ème classe, blanc		Communions solennelles : messe à 10h30
lun 17	Saint Pascal Baylon, Confesseur 3ème classe, blanc		
mar 18	Saint Venant, Martyr 3ème classe, rouge		
mer 19	Saint Pierre Célestin, Pape et Confesseur Mém. de Sainte Pudentienne, Vierge 3ème classe, blanc		
jeu 20	Saint Bernardin de Sienne, Confesseur 3ème classe, blanc		
ven 21	De la férie, 4ème classe, blanc		
sam 22	Vigile de la Pentecôte, 1ère classe, rouge	A préciser	
dim 23	Dimanche de la Pentecôte, 1ère classe, rouge		Une seule messe à 11h40
lun 24	Lundi de la Pentecôte, 1ère classe, rouge		
mar 25	Mardi de la Pentecôte, 2ème classe, blanc		
mer 26	Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte, 3ème classe, rouge		
jeu 27	Jeudi de la Pentecôte, 3ème classe, blanc		
ven 28	Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte, 3ème classe, blanc		
sam 29	Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte, 3ème classe, rouge	Abbé Marcille	
dim 30	Fête de la Très Sainte Trinité, 3ème classe, blanc		Kermesse de l'école : messe à 10h00
lun 31	Fête de la Bse Vierge Marie, Reine, Mém. de Sainte Pétronille, Vierge 3ème classe, blanc		